CONSEIL DE QUARTIER
vingt Plaine Lagny

RÉUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER – 5 octobre 2026 – 19H – 21h30

44 Rue des Maraîchers

Habitantes, habitants : D. ALOIA, A. BERBATI, A. BESTION, M. BOUHOURS, J. DEJONCKERE, J. GUILLAMOT, J.-Ph. GUILLIN, A. KOUYATE, J.-L. MARTIN, M.-P. MASSÉ, C. NADO, A. SOUMARE, J. WERTHEIMER.

Excusée : M. BRAUN

Mairie : H. LEPORTIER

Invité : G. LEDU (Conseil de quartier GAMBETTA et La Course des Triporteurs)
Tour de table de présentation : bienvenue aux nouveaux habitants.

1. Retour - Course des Triporteurs du 20 septembre – Cours de Vincennes

G. LE DU au nom des organisateurs de la Course des triporteurs remercie à nouveau le Conseil de Quartier Plaine Lagny pour son soutien, ainsi que la Mairie du 20e et la Mairie centrale.
L'évènement fut une réussite avec 25 participants dont 4 Femmes et une personne en situation de handicap. Le public fut du même ordre de grandeur qu'en 2025.

Les points à améliorer : la communication, faire appel à la MVAC pour utiliser les panneaux « associatifs », le contenu des affiches et flyers, une animation avant le départ, la présence de truck food serait un plus.

La 4e édition est annoncée pour le 19 septembre 2027 : il y a une forte volonté de la Ville de Paris d'amplifier l'évènement et d'impliquer les trois mairies d'arrondissement, 20e, 11e et 12e.

2. Retour - Fête de quartier La Tour du Pin du 26 septembre – Jardin de la gare de Charonne

La fête de quartier, initialement prévue le 11 juin a été reportée du fait de la canicule et associée au festival de Portes en Portes déjà programmée au 26 septembre. Animations culturelles et associations du quartier ont permis d'avoir un public diversifié et en grand nombre.
Le Conseil de Quartier soutiendra la proposition pour maintenir la présence des deux événements à la même date en 2027.

L'équipe Strata'j'm a parfaitement organisé toute la logistique (stand, barnums, montage de la scène, etc…)

L'association Aïba avec ses danses guinéennes et un groupe de musiciens a enthousiasmé le public. La partie scène musicale s'est bien déroulée

Pour notre stand : très peu de visiteurs, mais Monsieur le Maire est venu échanger avec nous.

3. Retour - Plénière des Conseils de Quartier du 21 Septembre

4 membres du Conseil de quartier Plaine Lagny ont participé à cette plénière avec une importante présence des membres des autres CQ, objectif de la réunion, présenter les résultats de l'enquête faite auprès de l'ensemble des conseils de quartier, avec un taux de réponse variable selon les CQ et une surreprésentation de GAMBETTA.

Il en ressortait 2 attentes fortes : suivi des doléances, besoin de renouvellement et d'inclusion de nouveaux publics.

Réponses de la Mairie :
- Engagement du PDL (pôle démocratie locale) à suivre et répondre aux questions/doléances.
- Reprendre systématiquement les points non résolus.
- Définir le positionnement pour les chargés de Participation citoyenne ? Jouer un rôle de facilitateur et maîtrise du temps lors des CDQ ?

3 Groupes de Travail se sont constitués avec en synthèse :

- Gouvernance
Clarifier les rôles, faire tourner les rôles, transparence dans les décisions, accès/gestion de la boîte mail.

- Communication
Identifier l'existence des conseils de quartier et utiliser les panneaux d'affichages réservés (remise d'une clé à chaque Conseil de Quartier à la fin de la réunion), avoir l'accès à une imprimante à proximité, flyers, existence du site « que faire à Paris pour les évènements animations »

- Inclusion
Délocaliser les réunions, organiser des réunions publiques sur un thème spécifique.

Pour mémoire dans le programme d'É. PLIEZ était mentionné :
Redynamiser la participation citoyenne. Une nouvelle ère des conseils de quartiers sera lancée avec des modalités de concertation et de contribution diversifiées pour faciliter la participation.

Pour notre Conseil de quartier c'est un sujet majeur pour sa pérennité : comment attirer de nouveaux citoyens actifs au sein du Conseil de Quartier.

La Mairie nous indique qu'il y aura bien de nouveaux ateliers pour approfondir ces sujets.

4. Sécurisation et cadre de vie Rue de la Plaine - Rue de Buzenval

- Diverses emprises sur les places de stationnement et voierie : il s'agit de bases de vie pour les entreprises qui travaillent sur des chantiers à proximité, sauf pour l'emprise au coin de la rue de la Plaine et de la Rue de Buzenval où il s'agit d'un lieu de stockage d'une entreprise travaillant sur des chantiers de voirie.

- Une habitante a lancé un projet intitulé Rendre la rue Buzenval aux enfants : Sécuriser les écoles et apaiser le carrefour Avron / Buzenval, dont le contenu complet est accessible par le lien suivant Décider pour Paris - Rendre la rue Buzenval aux enfants : Sécuriser les écoles et apaiser le carrefour Avron / Buzenval
  Le Conseil de Quartier s'associe à ce projet qui doit recueillir 500 signatures au minimum pour ouvrir un dossier auprès de la Mairie.
  Un collectif d'habitants.tes est en cours de création : plus le nombre de participants sera important plus le poids sera grand auprès de la Mairie et de la Ville de Paris.
  Au nom du collectif plusieurs actes pourront être posés pour constater des situations rendant le quotidien très difficile.
  À cet égard un membre du Conseil de Quartier rappelle que la Ville de Paris a été condamnée pour carence manifeste et fautive (Quartier Château Rouge) dont la décision du Conseil d'État est accessible par ce lien Décision n° 411626 - Conseil d'État
  Au niveau du Conseil de Quartier, il peut être émis un vœu au conseil d'arrondissement, qui devra être travaillé avec des élus pour envisager d'obtenir un vote positif et faire remonter ce vœu au niveau du Conseil de Paris.
  Entre temps, le Conseil de Quartier va demander des contrôles de vitesses et proposer d'ajouter un ou deux ralentisseurs.

5. Commission Sécurité et Propreté

- **Bois de Charonne :**

Les Habitants partagent l'amélioration de la situation depuis le retour de la fermeture du parc et le passage quotidien de la Police Municipale (PM) : c'est clairement un facteur essentiel de limitation des nuisances nocturnes, cette présence de la PM doit être maintenue.

Les Habitants remercient la Mairie et la PM pour le respect de l'engagement pris, notamment la fermeture du parc à l'heure prévue.

La Mairie nous indique que l'audit de sécurisation de la Petite Ceinture allant du Bois de Charonne à la Flèche d'or a été réalisé par la Police Nationale. Un rapport est en cours de rédaction pour proposer des recommandations.

La DEVE nous informe avoir sécurisé la grille du Bois de Charonne côté Cours de Vincennes sur la Petite Ceinture en la prolongeant jusqu'à la limite de l'atelier RATP (ce qui ne permet plus l'accès par le contournement de l'ancienne clôture)

Concernant le projecteur dans la prairie et lampadaires dans le Jardin de la Gare de Charonne : la DEVE nous informe avoir modifier la programmation avec une extinction à +1h par rapport à l'heure de fermeture du parc.

- **Avancement des Appels à Projet :**

• Ancienne Gare d'Avron : la réunion qui devait se tenir en juin avec le lauréat a été reporté.

• Ancienne Gare de la Porte de Vincennes : une réunion pour régler les détails de la convention est planifiée. Le moment venu, le lauréat organisera, comme cela est prévu, une réunion de présentation du projet aux riverains.
Il est convenu de programmer une prochaine réunion en mai 2027, sauf urgence.

- **Projet d'installation d'une Station TRILIB au 104 rue des Grands Champs**

Une réunion s'est tenue le 21/09 avec M^{mes} EKON (Conseillère de Paris) et SAUPIN (en charge de la Direction de la Propreté), de nombreux copropriétaires et 2 membres du Conseil de Quartier.

Il a pu être constaté que la plus grande résidence (160 logements) devant laquelle il y a le projet d'installation d'une station TRILIB est très vertueuse en matière de tri y compris les déchets alimentaires qui vont dans leur propre bac de compostage. Dans cette portion de rue toutes les copropriétés font du tri, sauf certaines où il y a absences de bac de tri de déchets alimentaires (à ne pas confondre avec les ordures ménagères).

Plusieurs endroits à proximité ont été visités, si pour des raisons techniques et de voierie, ils ne convenaient pas, il est suggéré d'installer uniquement un bac de tri de déchets alimentaires comme ceux qui se trouvent à proximité des marchés, au coin de la rue du Volga et de la rue des Maraîchers.

M^{me} EKON s'est engagée à communiquer la décision finale avant tout travaux.

Rappel des modalités de signalements :
Pour toutes les nuisances relevant de la Police Municipale appeler le 3975 (après 18h taper le 3 pour tapage nocturne pour être mis en relation avec un Agent), il y a toujours un délai entre l'appel et la transmission du signalement vers la patrouille la plus proche auquel s'ajoute le délai pour arriver sur place, suivant l'heure et les priorités à traiter.

- Un tapage nocturne peut également être traité par la Police Nationale en faisant le 17 (mais il ne sera pas obligatoirement prioritaire)

- Sans urgence, adresser un mail à ecoute20@interieur.gouv.fr pour faire un signalement en précisant la date, l'heure, l'adresse, en joignant une photo au format .pdf
Vous pouvez préciser le cas échéant que vous tenez à disposition une vidéo.

Il est recommandé que plusieurs voisins se relaient pour faire les signalements ou les appels pour un même fait, et il est indispensable de répéter cette action (le cumul des alertes fait monter d'un cran le niveau de priorité et permet un suivi ciblé de la nuisance signalée).

6. Concours Photos 2026/2027

Le nom du Concours Photos du Conseil de Quartier soumis au vote sera « PLAINE-LAGNY, au cœur de ton objectif » et se clôturera le 15 Mars 2027.

Plusieurs autres décisions concernant sont prises : le Règlement du Concours est définitivement adopté.

L'association Double Face réalisera l'affiche/flyer, l'EPJ (Espace Paris Jeunes Davout) n'ayant pas trouvé de jeunes ayant la compétence et/ou l'envie de se lancer dans ce projet.

2 membres du Conseil de Quartier prennent en charge la mise en œuvre des actions à réaliser pour garantir un lancement vers le 15 novembre.

7. Abonnement des classes de CP à l'École des Loisirs

Il est rappelé que le Conseil de Quartier porte ce projet depuis 4 ans : au départ les 4 écoles du quartier ont été abonnées, puis l'an passé faute de retour, 2 écoles sont restées abonnées, Maryse HILSZ et Rue des Pyrénées - école Yvonne HAGNAUER.

Les équipes pédagogiques de ces 2 écoles ont confirmé l'intérêt de cet abonnement pour les classes de CP.
Devis de 2.688€ TTC : il est voté à l'unanimité

Le Directeur de l'école primaire M. HILSZ fait une demande pour les maternelles car une majorité des parents maîtrisent mal le français et les enfants ont un déficit de vocabulaire à l'arrivée en primaire. Pour améliorer l'apprentissage à la lecture, une des options est d'utiliser des livres adaptés à cet apprentissage en maternelle. L'École des Loisir propose un abonnement pour les maternelles sur la base d'un livre pour deux élèves et l'accès à la version audio pour les enseignants.
Devis de 538€ TTC : il est voté à l'unanimité
Avec comme exigence pour le Conseil de Quartier un retour d'expérience impérativement à la fin de l'année scolaire.

Enfin L'école M. HILSZ propose d'organiser un moment de partage entre le Conseil de Quartier et les parents pour faire connaître le Conseil de Quartier et entendre les attentes et besoins.

8. Questions diverses

Une habitante a sollicité le Conseil de Quartier pour envisager la pose de défibrillateurs dans des endroits « stratégiques ».

Seuls les établissements recevant du public (ERP) d'une certaine taille ont une obligation à disposer de défibrillateurs.
Par exemple les pharmacies n'ont aucune obligation, même si certaines en ont un en stock.

L'idée est intéressante puisque d'intérêt général, mais le prix (minimum 1.000€ hors pose) et le coût d'un contrat de maintenance avec les contraintes d'autorisation sur des bâtiments privés et le risque fort de dégradations (exemple les distributeurs de préservatif),
le Conseil de Quartier ne retient pas ce projet.

Prochaine Réunion : Lundi 2 novembre 2026

Réunion suivante :

Lundi 7 décembre 2026